

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé aujourd'hui qu'on lui avait confirmé que l'Accord et les Protocoles concernant le cessez-le-feu au Viet-Nam avaient été signés à Paris aujourd'hui par les représentants des quatre parties. Il a également annoncé que les quatre parties avaient officiellement invité le Canada à participer, avec la Hongrie, l'Indonésie et la Pologne, à la nouvelle organisation de surveillance internationale prévue dans l'accord et les protocoles. Une note diplomatique a été transmise aux représentants des quatre parties les informant de la volonté du Canada de participer à la commission internationale, mais indiquant clairement que la participation du Canada au-delà de la période initiale de soixante jours dépendra de la mesure où les conditions de l'acceptation du statut de membre par le Canada, antérieurement communiquées aux parties à l'accord, seront remplies au cours de la période initiale de participation.

En conséquence, le premier groupe de civils et de militaires canadiens dépêché auprès de la nouvelle Commission de surveillance internationale quittera Montréal à bord d'un appareil des Forces armées canadiennes aujourd'hui à destination de Saïgon, où il devrait arriver le lundi 29 janvier.

La délégation canadienne qui participera à la nouvelle commission est dirigée par M. Michel Gauvin, Ambassadeur du Canada en Grèce. M. l'Ambassadeur Gauvin, originaire de la ville de Québec, est particulièrement compétent en cette matière; il a en effet agi à titre de Conseiller auprès de la CISC en Indochine en 1955 et à titre de Chargé d'affaires du Canada au Congo au cours de la période des opérations de maintien de la paix des Nations Unies dans ce pays. Le Canada a aussi envoyé M. Gauvin en mission spéciale au Congo au cours de la crise de Stanleyville de 1964 et en République dominicaine pendant la guerre civile en 1965. Avant d'entrer au Ministère des Affaires extérieures, en 1947, M. Gauvin s'est distingué dans l'Armée canadienne au Royaume-Uni et dans le nord-ouest de l'Europe au cours de la Seconde Guerre mondiale, à la suite de quoi il a été décoré de la DSO en 1944. Lors de sa démobilisation, il avait le grade de major.

Le principal conseiller politique de M. l'Ambassadeur Gauvin sera M. V. G. Turner qui aura rang de Ministre. M. Turner, originaire de Toronto, a joint les rangs du Ministère des Affaires extérieures en 1954 et a agi à titre de Conseiller auprès de la CISC en Indochine et au sein de diverses missions diplomatiques canadiennes en Europe et en Afrique. Il. Turner a été Chargé d'affaires à Varsovie en 1963 et il occupe actuellement le poste de directeur à la Direction de l'Europe de l'Est du Ministère des Affaires extérieures.

M. R. D. Jackson, l'actuel Commissaire canadien auprès des Commissions existantes, demeurera en poste en cette qualité au cours de la période initiale.

Le premier contingent de Canadiens à quitter Ottawa aujourd'hui se compose de membres du Ministère des Affaires extérieures et de membres des Forces armées canadiennes.

En faisant cette déclaration, M. Sharp a rappelé la position du Gouvernement concernant la participation du Canada à la nouvelle commission pour une période initiale de soixantes jours, position qu'il a exposée dans sa déclaration à la Chambre des communes le 24 janvier 1973. M. Sharp a précisé qu'au cours de cette période initiale de soixante jours, la délégation canadienne collaborera pleinement avec toutes les autres parties intéressées et agira en tout point en qualité de membre à part entière de la Commission, qu'elle assumera les responsabilités que cela comporte et qu'elle s'en acquittera comme il se doit.